

DEPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCACTION

LE : 15/12/2025

Séance du Vendredi 19 Décembre 2025

DATE D'AFFICHAGE

LE : 22/12/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 14

PRESENTS : 9

VOTES : 9

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le vendredi dix-neuf décembre à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 15 décembre 2025, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Hélène MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 5

POUVOIR : 0

PRESENTS : Reynald AIGNEL, Serge BEGUIN, Katia DRAGEE, Yann GRUMBACH, Christian MAZURE, Lydia KONYA, Isabelle PANCHOUT, Jean-Yves SCHROEYERS.

ABSENTS EXCUSES : Claire ESPASA, Tom KUBLER, Alexandre PARIS, Jonathan PETIT, Rémy PONT.

Secrétaire de séance : Christian MAZURE,

Délibération : Vote des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2026

Madame le Maire propose de maintenir les taux d'imposition de 2025 en 2026.

Pour rappel, depuis 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de maintenir les taux de 2025 pour l'année 2026 (voir taux du tableau ci-dessous)

Taxe d'habitation - TH	12.39%
Taxe foncière sur les propriétés bâties - TFPB	49.99%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties - TFPNB	57.25%

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- CHARGE Madame le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux
- DE TRANSMETTRE l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente délibération (lorsque la commune aura reçu l'état 1259).

Pour extrait conforme au registre.
Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 19 décembre 2025
Le Maire, Hélène MARTINEZ.

Secrétaire de séance, Christian MAZURE

